



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 26/03/2013	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement
----------------------------------------	--------------------------------------------------------	---------------------

1. Intitulé du projet

TRAVAUX DE DEFRICHAGE EN VUE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **GENDREY**

Prénom **EMMANUEL**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

PAYSAGE ANTILLES CONCEPT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GENDREY EMMANUEL

RCS / SIRET

5 2 0 8 7 8 9 2 7 0 0 0 1 8

Forme juridique **SARL**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° Défrichements et premiers boisements soumis à autorisation. a) Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 hectares.	Terrain boisé et en friche

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Mme Berry Irma coman souhaite défricher ce terrain afin que ses enfants puissent construire chacun leurs maisons. C'est un projet immobilier.

4.2 Objectifs du projet

La construction de trois maisons individuelles.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

**Le terrain sera défriché par nos soins nous feront intervenir un élagueur et des engins. Intervention de Pelle à chenille, camions
Puis nous évacuerons les déchets verts, il seront acheminés en zone de valorisation.**

Ensuite le géomètre interviendra pour la séparation des parcelles. Chacun des héritiers se chargera de la gestion de sa parcelle. Le but final étant la construction de maisons.

Ma cliente Mme Berry Irma Coman et ses enfants souhaitent maintenir une végétation autour de leur projet, le paysagiste que je suis se chargera de les accompagner dans les travaux paysagers après la construction des maisons.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

HABITATION MAISON PRINCIPALE ET OU SECONDAIRE

ey

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'O.N.F est venu sur place pour la visite préalable, trouvez en annexe une copie de leur constat.

Ce dossier sera remis en préfecture.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

EN VUE D'UNE AUTORISATION DE DEFRICHEMENT

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
La parcelle BE555 est de 11 978 m ² (10988 m ²) la partie à défricher est de 7000 m ² .	7000m ² Soit 58% de la surface totale
Longueur 98,29 m x largeur 71,21m	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Bellevue
Face à l'hotel le
Manganao
97118 SAINT-FRANCOIS

Coordonnées géographiques¹

Long. 61 ° 17 ' 44 " 2 Lat. 16 ° 14 ' 52 " 8

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. 68 ° 26 ' 30 " 7 Lat. 17 ° 97 ' 26 " 3

Point d'arrivée :

Long. 68 ° 25 ' 44 " 8 Lat. 17 ° 97 ' 35 " 2

Communes traversées :

Le projet se situe à saint-francois et ne sort pas des limites de celle-ci.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Construction de maisons individuelles

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Quatre aspect se distingue, la friche, le taillis, la zone boisé et la zone humide. Dans la zone humide aucun travaux ne sont envisagés.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

**L'occupation des sols est fixé à 0,15
Les habitations sont acceptés**

voir en annexe les disposition applicable à la zone (UE) concernant la parcelle.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SAINT_FRANCOIS
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

eg

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

leg

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La végétation boisé est un habitat pour la faune, mais à la fin de ceux-ci nous introduirons des arbres. Notamment des Poiriers pays. Nous tiendrons compte de l'existant pour recréer des espaces verts.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Surtout du taillis et quelques arbres (notamment des poiriers)
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		

leg

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Empty response area for question 6.2.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Empty response area for question 6.3.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous comprenons l'obligation d'une étude , car sur le terrain une petite zone humide ce distingue. Celle-ci les propriétaires sont unanime, il ne faut pas y toucher. Cette zone humide est en faite une fossé dépourvue d'évacuation ruisselante, des eaux stagnantes. En période chaude cette zone est sèche. La végétation qui s'y trouve ne sera pas impacté d'autant plus qu'elle sert de barrière végétal et sonore contenu des circulations avoisinante.

Leg

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Extrait cadastreal</p> <p>Extrait Plan occupation des sols</p> <p>visite préalable de terrain (ONF)</p> <p>CIN Mme BERRY IRMA COMAN</p> <p>Extrait Matrice Cadastreale</p> <p>Courrier de Mandat</p> <p>Annexe n°1, n°2, n°4</p> <p>2 PHOTOGRAPHIE DE LA PARCELLE</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Baie-Mahault** le, **20-02-2013**

Signature

PA. CONCEPT
 Budan - 97122 BAIE-MAHAULT
 Siret : 520 878 927 00018 - APE : 8130Z

ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTALE EN VUE D'UN DEFFRICHEMENT

03/09/2012

NOTICE D'IMPACT

ETUDE D'IMPACT
ENVIRONNEMENTALE EN VUE
D'UN DEFFRICHEMENT



Parcelle BE24 UEB

Propriété de Mme Berry Irma Coman

1 DESCRIPTION SOMMAIRE DU SITE

1.1. Description de la parcelle à défricher

La commune se situe à l'extrême sud-est de la Guadeloupe

Le terrain se situe au lieu-dit **Bellevue**

PLAN DE SITUATION



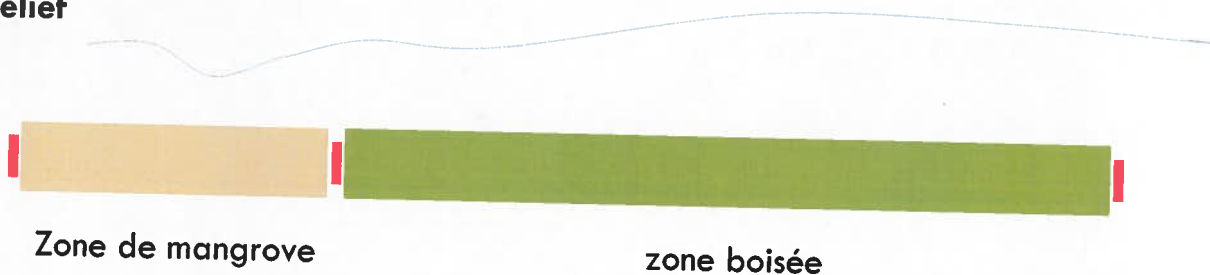
Le sol est argileux type « vertisol » avec une roche mère très proche voir sans couverture.

Type de boisement ont retrouvent les essences habituelles de cette zones de grande terre, poirier, mancellinier, catalpas, quelque palétuvier concentré dans une zone de mangrove.

COTE ROUTE

EN PROFONDEUR

Relief



Présence de source ou de cours d'eau

En période de pluie ou une pluie abondante la zone de mangrove a tendance à retenir de l'eau.

1.2. Description du site environnant

Région où se situe le défrichement

Environ à 500 m du Littoral, La parcelle se situe au lieu-dit Bellevue, en face de l'*hotel Manganao*. Cette hôtel est au sud de la parcelle, au NORD et à l'EST il y a des habitations privées au à l'OUEST une parcelle en friche en herbée.

A l'entrée de la parcelle une zone de mangrove à gauche et à droite elle atteint une largeur inférieure à 13 m un dénivelé d'environ 1,4 m. Un chemin coupe la parcelle en deux parties et donne accès à des riverains à leurs habitation, ont peu compté 5 maisons, dont certaines sont d'installées il y a déjà plus de dix ans.

Climat régional

Une zone ensoleillée avec une pluviométrie allant de 1,5 M 1,8 M d'eau par An. Une température moyenne annuelle allant de 23°C à 26°C.

I.3. Situation du terrain au regard de la réglementation

Sur l'extrait cadastral le terrain est classé en UEb, trouvez ci-joint un extrait de du Plan occupation des sols. Fournis par la mairie.

2 CONSEQUENCE DU DEFRICHEMENT SUR L'ENVIRONNEMENT

II.1 Modification de l'environnant

Manifestations microclimatiques

Seule la température, devrai augmenter légèrement en raison d'un ensoleillement plus important.

Sol, pédologie

Hormis les plates-formes destinées aux constructions, les portions faisant l'objet d'un déboisement seront végétalisé, engazonnements, massif et arbres fruitiers.

Eaux

La zone humide dite zone de mangrove ne devrait subir aucune modification les propriétaires souhaite garder cette espaces telque.

Flore

Les grands arbres aux abords du terrain seront sauvegardés, un engazonnement en prairie sera effectué suite aux travaux de construction. C'est-à-dire nous favoriserons le développement des graminées qui sont sur place.

Faune

La faune ne devrait pas subir de dommage important compte tenu du maintien de la mangrove et des grands arbres.

Paysage, évolution de la propriété et de la structure

Les propriétaires sont conscients de l'espace et de l'environnement existant c'est pour cela qu'ils ont fait appel à une entreprise de paysage afin de mener à bien ce projet de défrichage, plutôt que de passer par une entreprise de terrassement. Le but étant d'introduire leur futur maison dans un espaces naturel,

cette environnement est pour eux une valeur ajoutée à leur patrimoine. C'est pour cela que nous minimiseront l'impact du défrichement sur le terrain.

Nuisances sonores, visuelle, olfactive et respiratoires

Pas de nuisance visuelles, olfactives et respiratoires, lors des travaux il y aura des nuisances sonores c'est pour cela que les travaux envisager seront concentrés sur une semaine afin que l'espaces puisse rapidement retrouver son calme.

II .2 Incidence sur les risques naturels

Aucune incidence n'est diagnostiquée, Les propriétaires souhaitent maintenir l'espace de mangrove car lors d'averse celle-ci limite écoulement de l'eau vers la route.

Risques d'érosion

Pas de risque

Risques de glissement de terrain

Pas de risque

Risques d'inondation, d'assèchement des sources

Pas de risques liés directement aux travaux de défrichement

Risques de dégât au peuplement voisin

Pas de risque, les espèces présentes sur la parcelle seront majoritairement les mêmes espèces que l'on retrouve aux environs.

Risques d'incendie

Les déchets végétaux lié au défrichement ne seront pas brûler sur place mais seront évacué vers une zone de valorisation des déchets verts.

Risques de dégradation de l'état phytosanitaire

Pas de risque, aucune culture n'est prévue.

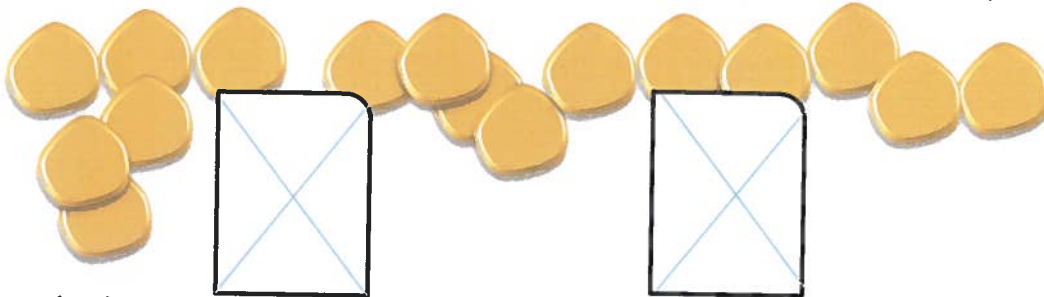
Risques de destructions de biotope

Nous minimiserons la destruction du biotope en maintenant le plus d'espaces que possible en état « notamment les abords extérieurs »

3 MESURES DE COMPENSATION

Les propriétaires souhaitent maintenir la zone de mangrove, car elle joue un grand rôle dans la biodiversité mais c'est aussi un espace qui permet d'assainir leurs terrains.

Les grands poiriers au pourtour du terrain seront sauvegardés, ainsi que les grands arbres.



Exemple du maintien des grands arbres au sein du projet

Dans le projet paysager est prévue l'introduction d'une dizaine de poiriers.

Lors des travaux de construction les propriétaires s'engagent à créer un cadre paysager utile et agréable à la faune.

Les espaces non carrossables seront engazonnés en prairie naturelles, cela permet l'installation durable des graminées déjà sur place.

4 DESTINATION DU TERRAIN APRES DEFFRICHEMENT

Faisant suite à une transmission les héritiers souhaitent séparer le terrain en part égale afin de réaliser leurs habitations, à l'heure actuelle nous ne pouvons vous fournir ni de plan, ni d'esquisse car chacun souhaite prendre le temps de la réflexion et aller à son rythme. Mais nous parlons bien la de projets individuelles.

Surface totale du terrain 1H19, 88

Surface à défricher 7 000 M2

Surface à construire environ 1 000 M2 cumulé

Surface total végétalisé ou arboré 1H09,88

Environ 60% du terrain défriché sera arboré ou végétalisé.

Paysage Antilles concept

Pour Mme Berry Irma coman

PLAN DE SITUATION 1/25000

ANNEXE N°2



© IGN 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude :
Latitude :

61° 18' 06.2" W
16° 14' 51.9" N

ANNEXE 4 _ PLAN PROJET DEFFRICHAGE



Longitude :
Latitude :

61° 17' 44.2" W
16° 14' 52.8" N

